



CERTI BIOCIDE

CAMPŪS
TERRE & AVENIR
ALENÇON-SÉES

Certificat individuel
« utilisation à titre professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

CERTI BIOCIDE



Agriculture
Environnement



Formation
continue courte
en présentiel



21h - formation initiale
et renouvellement

Le certificat Certibiocide permet l'utilisation à titre professionnel et la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels.

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel au CFPPA de Sées.

L'évaluation en fin de formation se compose d'un QCM. L'obtention de 60 % de bonnes réponses permet l'obtention de la certification.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

Validité 5 ans (renouvellement 3 jours).

Financement

- ▶ Financement personnel
- ▶ Compte Personnel de Formation
- ▶ Financement de France Travail
- ▶ VIVEA, OCAPIAT ou tout autre OPCO

Tarifs :
3 jours de formation 360 €

Public visé

Toute personne qui, dans le cadre de ses activités professionnelles, utilise des produits biocides réglementés : raticide, insecticide...

Objectifs

- Connaître la réglementation des produits
- Comprendre les risques liés à leur utilisation
- Contribuer à limiter le recours aux produits
- Assurer une utilisation durable des produits
- Contribuer à la gestion des déchets liés aux biocides

Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles. Aucun prérequis n'est nécessaire pour bénéficier de la formation.

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription (à renvoyer au plus tard un mois avant le début de session).

Prochaines sessions :

26-27-28 mars 2025

Contactez le CFPPA pour plus d'informations

Responsable de formation
Marie-Ange BUNOUT
Secrétariat pédagogique
Isabelle DELAGUETTE

02 33 28 71 59
cfppa.sees@educagri.fr
www.campusterreetavenir.fr

Programme *

Jour 1 - Réglementation

Présentation des principales substances actives
Risques liés à l'utilisation des produits
Gestion des déchets

Jour 2 - Situations d'exposition aux dangers

Mesures à prendre pour réduire les risques
Conduite à tenir en cas d'intoxication

Jour 3 - Dangereux pour l'environnement

Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques
Évaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives
Bilan de la formation, satisfaction des participants.

Test final

* Conforme au RS n° RS6441
en date du 28/11/2023

Chiffres clés

Satisfaction

*moyenne sur l'année civile précédente

87 %

Intervenante

Marie-Ange BUNOUT - Formatrice technique



AUTRES FORMATIONS COURTES

ACACED / Certificat de conducteur et convoyeur des animaux / SST / Certiphyto
Direction centre de loisirs / Gestion d'entreprise agricole et hippique / Modules
techniques équin et volaille



ACCOMPAGNEMENT VAE